

COORDINATION RÉGIONALE

Clair Obscur

www.clairobscur.info

• Coordination
Anne Bargain : anneb@clairobscur.info

• Rectorat de l'Académie de Rennes
Conseillère relais du dispositif
Maryse Prigent : Maryse.Prigent2@ac-rennes.fr

PARTENAIRES

Le dispositif Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne est financé par la Région Bretagne en partenariat avec l'Etat (DRAC Bretagne). Il s'agit d'un dispositif national initié par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et le Ministère de la Culture, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne est coordonné par l'association Clair Obscur. La Région Bretagne accompagne le développement du dispositif sur le territoire régional, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Rectorat de l'Académie de Rennes, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC), Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et les salles de cinéma partenaires. Composé des partenaires du dispositif, le comité de pilotage définit les orientations régionales de l'opération.



LES FILMS

Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de formation des jeunes spectateur·rice·s au cinéma. Ce dispositif, dans sa diversité et sa pluralité, aborde à travers une sélection de longs et de courts métrages, les grands noms de l'Histoire du cinéma et la jeune création.

Les enjeux qui fondent la politique de sensibilisation à l'image portée par Clair Obscur et ses partenaires sont d'apporter aux élèves une meilleure appréhension de leur environnement. Les objectifs : se forger un esprit critique et une plus grande ouverture aux autres.

À l'aube d'un jour nouveau ?

À travers des œuvres de patrimoine et de matrimoine, contemporaines, de fiction ou documentaire, la programmation 2023 / 2024 propose de nombreuses thématiques dont les transformations et métamorphoses, la déconstruction des stéréotypes et des clichés, l'entraide et la solidarité ainsi que les rapports qu'entretiennent les humains et la nature. Des œuvres cinématographiques qui ne manqueront pas d'inspirer enseignant·e·s et élèves !

Courts métrages projetés en avant séance, en partenariat avec Bretagne tout court / Zoom Bretagne

MODALITÉS

Objectifs

Lycéens et apprentis au cinéma est un dispositif national d'éducation aux images qui s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général et professionnel, publics et privés, des lycées agricoles (BTS inclus), des Maisons Familiales et Rurales (MFR) et des Centres de Formation des Apprentis (CFA). Les objectifs de Lycéens et apprentis au cinéma sont d'éveiller la curiosité des élèves, de leur permettre d'acquérir, d'enrichir et de diversifier leur culture cinématographique, de développer leur regard et leur sens critique face à l'image dans toute sa diversité et de découvrir des films en salle de cinéma à raison de 3 films minimum par an pour les lycées et de 2 films pour les CFA.

Inscription

L'inscription se fait en ligne sur le site de Clair Obscur :

www.clairobscur.info

(rubrique Actions culturelles / Lycéens et apprentis au cinéma).

Elle se fait **du jeudi 31 août au jeudi 14 sept. 2023 inclus pour les lycées et jusqu'au jeudi 21 sept. pour les CFA.**

• L'inscription de toutes les classes de l'établissement est faite par l'enseignant·e relais.

• Les coordonnées (adresse e-mail, téléphone) de tous·te·s les enseignant·e·s participant·e·s doivent être transmises afin de simplifier les relations entre les enseignant·e·s et les salles partenaires.

• Les dates connues d'indisponibilité (stages, alternance, voyages scolaires, examens...) doivent être communiquées afin d'établir au mieux le calendrier des projections.

• Au moment de l'inscription, il sera également demandé pour chacune des classes : le pré-choix des films des 2^e et 3^e trimestres. Ces choix seront à valider en ligne à l'issue des formations sur les cinq films, fin octobre.

Calendrier

Le calendrier des projections est établi par Clair Obscur en tenant compte des contraintes des établissements scolaires et des salles de cinéma partenaires. La coordination communique des périodes de projections aux enseignant·e·s et aux salles partenaires, qui prendront ensuite contact directement pour fixer les dates précises des séances. En cas de difficulté ou de changement majeur, la coordination aménagera les calendriers.

Enseignant·e·s relais

L'enseignant·e relais est désigné·e dans chaque établissement pour être l'interlocuteur·trice privilégié·e de la coordination.

Ses missions :

• Informer sa direction et le ou la référent·e culture de l'inscription de son établissement et du déroulement de l'opération ;

• Recueillir et garantir la diffusion des informations dans son établissement : informations générales du dispositif, questionnaires d'évaluations, bilan annuel ;

• S'engager à être l'intermédiaire entre la coordination, la salle partenaire, les enseignant·e·s participant·e·s et la direction de l'établissement sur les aspects pédagogiques et logistiques du dispositif : inscriptions des classes, signature d'une convention de partenariat avec la salle, organisation des séances et du transport des élèves, présence des enseignant·e·s aux stages, inscription aux actions complémentaires...

• Dans l'impossibilité d'assurer une séance, s'engager à prévenir impérativement, deux jours avant la projection au plus tard, la salle de cinéma partenaire et la coordination.

Conditions tarifaires (Pass Culture accepté)

Les élèves assistent à trois séances minimum dans l'année, en moyenne une par trimestre (minimum 2 films par an pour les CFA). **Le tarif est de 3 € par séance et par élève** (gratuit pour les accompagnateur·rices). Afin de préserver le confort des projections, il est recommandé de ne pas dépasser un effectif de 150 élèves par séance. Pour assurer la viabilité économique du dispositif pour les cinémas partenaires, un minimum de 50 élèves par séance est conseillé. À cet effet, lycées et CFA peuvent regrouper leurs effectifs en se rapprochant de la salle et de la coordination.

Enseignant·e·s

Chaque enseignant·e s'engage sur les points suivants :

• Assister à trois projections minimum par an pour les lycées ou à deux projections minimum par an pour les CFA ;

• Encadrer les élèves de sa classe sur une projection par trimestre, sur le temps scolaire ;

• Assister aux journées de formation sur les films afin d'assurer la qualité du travail pédagogique en classe.

• S'adresser à l'enseignant·e relais pour toutes demandes relatives au dispositif ;

• Renseigner en fin d'année le questionnaire bilan annuel adressé par la coordination.

3^e Trimestre

HONEYLAND

Tamara Kotevska, Ljubomir Stefanov

Macédoine du Nord, 2020, 1h26, vostf, documentaire avec Hatidze Muratova, Nazife Muratova, Hussein Sam



Hatidze est une des dernières personnes à récolter le miel de manière traditionnelle, dans les montagnes désertiques de Macédoine. Sans aucune protection et avec passion, elle prélève uniquement le miel nécessaire pour gagner très modestement sa vie. Tout semble immuable jusqu'à ce qu'un nouveau voisin s'installe avec toute sa famille et cherche à tirer un maximum de profit du travail des abeilles ; sans garder le fragile équilibre entre les humains et la nature.

L'histoire d'Hatidze est un microcosme, qui montre à une échelle plus large à quel point la nature et l'humanité sont intimement liées et combien nous risquons de tout perdre si nous décidons d'ignorer ce lien.

Tamara Kotevska, Ljubomir Stefanov

précédé de

UN CŒUR D'OR

Simon Filliot

France, 2020, animation, 12'45

Pour son fils, une jeune mère pauvre est contrainte de vendre ses organes à une vieille femme malade. De la chair, contre de l'or.

Salles

Les salles s'engagent à :

• Organiser les séances et communiquer avec les établissements (en fonction des calendriers de projections en lien avec la coordination) ;

• Suivre le calendrier des projections de la coordination, participer à la médiation du dispositif auprès des établissements et contacter la coordination pour toutes demandes de créneaux supplémentaires ;

• Prendre contact avec l'enseignant·e relais de l'établissement pour le choix des dates des séances et pour le mode de paiement afin de faciliter l'accueil des élèves ;

• Signer une convention de partenariat avec les établissements ;

• Accueillir les élèves dans les meilleures conditions de projection, sanitaire et de confort, avec une jauge limitée. Ne pas dépasser un effectif de 150 élèves par séance afin de préserver le bon déroulement de la séance ;

• S'engager à transmettre à la coordination : des changements de dates, la fréquentation, le bilan annuel renseigné... ;

• Diffuser auprès de la coordination toute proposition d'animation et de programmation complémentaire, à des fins pédagogiques.



LYCÉENS & APPRENTIS AU CINÉMA EN BRETAGNE

saison 2023 • 2024

clairobscur.info

ACCOMPAGNEMENT ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Ressources pédagogiques

Des livrets Enseignant vous seront distribués pendant les formations d'octobre et des fiches Élève numériques seront mises en ligne sur le site de Clair Obscur.

Rédigés par des spécialistes du cinéma, ces documents nationaux, édités par le CNC, accompagnent le travail sur les œuvres proposées. Le site internet de Clair Obscur propose aussi un espace dédié avec des contenus et des ressources pédagogiques.

Formations pour les enseignant·e·s

• Formation sur les cinq films programmés :

Projections et analyses filmiques par des professionnel·le·s du cinéma

Inscrits au Plan Académique de Formation. Inscription automatique pour tous les enseignant·e·s et formateur·rice·s participant au dispositif (au moment de l'inscription en ligne).

Dates différentes en fonction des lieux :

22 — Saint-Brieuc, Cinéma Club 6 : mer. 11, jeu. 12 et ven. 13 octobre 2023

29 — Quimper, Cinéma Katorza : mer. 18, jeu. 19 et ven. 20 octobre 2023

35 — Rennes, Cinéma du TNB : mer. 11, jeu. 12 et ven. 13 octobre 2023

56 — Auray, Cinéma Ti Hanok : mer. 18, jeu. 19 et ven. 20 octobre 2023

Possibilité de vous inscrire sur les lieux de votre choix.

• Formation thématique

Thème abordé : L'expression sonore au cinéma
Dates : les jeu. 4 et ven. 5 avril 2024
Lieu : 22 — Guingamp, cinéma Les Korrigans

Inscrite au Plan Académique de Formation.

• Formations complémentaires à suivre en ligne

— Enseignant·e·s nouvellement inscrit·e·s : initiation à l'analyse de films.

— Pour tous·te·s les enseignant·e·s inscrit·e·s : analyses thématiques et transversales autour des films de la programmation

Dates communiquées ultérieurement.

Actions complémentaires gratuites

En complément de l'indispensable travail effectué par les enseignant·e·s sur les films, Clair Obscur propose diverses actions complémentaires gratuites sur inscription, dans la limite des places disponibles. Il s'agit d'enrichir la culture cinématographique des élèves, de favoriser les rencontres, les échanges et les pratiques avec des professionnel·le·s du cinéma.

Les établissements situés en territoires prioritaires d'éducation artistique et culturelle seront les destinataires privilégiés de ces actions.

Parmi ces actions :

- Analyses filmiques
 - Rencontres avec des cinéastes, des scénaristes, monteureuse·s...
 - Immersions en festivals de cinéma
 - Atelier de découverte du montage avec la table Mashup
 - Atelier de programmation de courts métrages
 - Images d'archives,
- en partenariat avec la Cinémathèque de Bretagne
- Assister à un tournage, en partenariat avec Bretagne Cinéma